Améliorer les conditions de travail au détriment des services ?

Dans un contexte où l'on entend tellement parler que les organismes communautaires sont sous-financés, tu ne sais pas trop si c'est correct de revendiquer quoi que ce soit.



Si la précarité financière des travailleur·euse·s est souvent attribuée au sous-financement, les organismes sont face à un dilemme lorsqu'ils disposent d'une certaine marge de manœuvre financière : demander l'amélioration de leurs conditions de travail ou maintenir et développer des activités permettant d'accomplir adéquatement la mission de l'organisme.

Les travailleurs et travailleuses peuvent...





...Aller jusqu'à demander à ce qu'on module leurs conditions de travail de manière à ce que l'organisme puisse faire des économies.



1 1

Consultez en ligne notre rapport de recherche sur les conditions de travail dans le mouvement de l'action communautaire autonome au Ouébec :











> Rapport de recherche